

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Express.  
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
 1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.  
 4 — 13 — — Express.  
 7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
 5 — 37 — — soir, Omnibus.  
 10 — 30 — — Express.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

L'attention en Espagne se concentre sur la tentative des carlistes. Voici les renseignements qui nous arrivent :

Les arrestations d'agents carlistes continuent. On signale quelques nouveaux mouvements qui, toutefois, n'ont pas une importance sérieuse.

Une conspiration carliste a été découverte à Pampelune.

Le but des conspirateurs était de s'emparer de la citadelle de cette ville. Un des chefs de la conspiration a été tué, un autre a été grièvement blessé.

Un grand enthousiasme règne parmi les libéraux de Pampelune.

L'Imparcial assure que don Carlos est sur la frontière. Il aurait couché avant-hier à Hendaye.

On assure qu'une bande de 250 hommes, commandée par Tristany, aurait franchi la frontière française, mais que Tristany serait resté en France.

On prétend que le duc de Modène a prêté 10 millions de francs à don Carlos de Bourbon. On parle d'une rencontre qui a eu lieu sur la frontière.

Un corps de mille carlistes a été mis en déroute et le général Elio qui le commandait a été blessé à une jambe.

Sous le titre de : Nouvelles de la dernière heure, la Correspondencia du 24 juillet annonce que des bandes évaluées au chiffre de

500 hommes, ayant paru en armes dans la Manche, plusieurs colonnes de troupes ont immédiatement quitté Ciudad Real, et les communes ont organisé la résistance contre les factieux ; le meilleur esprit règne parmi les troupes, la garde civile et les paysans. A cinq heures du soir on a reçu la nouvelle d'une rencontre des troupes avec une des bandes carlistes; trois rebelles ont été faits prisonniers et seront jugés conformément à la loi du 17 avril 1821. On croit que le chef de cette bande ou d'une des bandes les plus nombreuses est le brigadier carliste Sabariego.

Enfin on a des nouvelles à peu près exactes de don Carlos. Le jeune prétendant était à Bordeaux, il y a deux jours. Là, on a perdu ses traces, mais on suppose qu'il a dû se diriger vers la frontière d'Espagne. Peut-être à cette heure a-t-il pénétré sur le territoire espagnol. Ce qui est, en tout cas, hors de doute, c'est l'organisation très-réelle de ses partisans pour soutenir ses prétentions à la couronne d'Espagne avec des ressources d'hommes et d'argent que l'on dit fort sérieuses.

Après les événements d'Espagne, ce qui sollicite aujourd'hui le plus l'attention, c'est le discours prononcé par M. de Beust à propos du Livre rouge, au sein de la commission financière de la délégation hongroise.

Le chancelier a développé la politique autrichienne vis-à-vis de la France, de l'empire ottoman et de la Prusse. Il a déclaré que les relations de la monarchie austro-hongroise avec la France sont les meilleures possibles, et que depuis que l'Autriche a renoncé à ses

possessions italiennes, les intérêts et les vues des deux Etats sont les mêmes.

Sur la politique orientale, M. de Beust a dit que l'Autriche ne persistait pas obstinément dans son programme de 1867; qu'elle abandonnait à la Turquie le soin de voir si elle voudrait, oui ou non, adopter vis-à-vis des populations chrétiennes une politique de concession, mais que l'Autriche ne fera rien pour hâter la mise en pratique de ses conseils.

Arrivant au point délicat des relations entre l'Autriche et la Prusse, le chancelier a parlé des efforts loyaux et constants de son gouvernement pour établir plus d'intimité entre les deux pays; mais, a-t-il ajouté, — ces efforts n'ont pas abouti jusqu'à présent, la Prusse n'ayant pas usé de réciprocité à l'égard de l'Autriche.

Cette dernière partie du discours de M. de Beust aura surtout du retentissement. Certes, l'Europe n'en était plus seulement aux soupçons sur la tension des rapports entre les deux grandes rivales allemandes, mais depuis les récriminations de M. de Bismark contre l'Autriche, avant la guerre de 1866, on n'avait plus entendu le reproche sortir avec autant d'amertume d'une bouche officielle. M. de Beust songerait-il, par hasard, à imiter, en 1869, la conduite de M. de Bismark avant la guerre d'Allemagne? Ses regrets ne seraient-ils que les premiers jalons d'une campagne diplomatique qui, débutant par le reproche, s'appuierait bientôt sur des griefs et ne tarderait pas à aboutir à une rupture?

C'est ce que dira l'avenir.  
 Le discours de M. de Beust a été couvert d'applaudissements.

On écrit de Rome, à l'Agence Havas, que jusqu'ici un seul gouvernement, le gouvernement russe, s'est opposé formellement au départ des évêques catholiques pour le concile. « On croit, dit ce correspondant, que le Portugal, en dépit des apparences contraires, n'ira pas jusque-là. L'Italie paraît encore indécise. L'Espagne laissera partir les évêques, mais ne se chargera plus, comme en 1855, 1862 et 1867, de leurs frais de voyage et d'entretien. Quant aux autres gouvernements, il n'y a pour le moment aucune raison de douter de leur tolérance. »

Nous ne reproduisons, bien entendu, cet on dit, qu'à titre de renseignement.

Voilà en quels termes le télégraphe, à la date de Londres, 26 juillet, résume le dernier acte parlementaire de la grande réforme que vient d'accomplir l'Angleterre:

**Chambre des lords.** — Le speaker de la Chambre des communes se présente à la barre de la Chambre des lords, accompagné d'un grand nombre de membres, et la sanction royale est donnée au bill de l'Eglise d'Irlande, ainsi qu'à plusieurs autres bills d'intérêt public et d'intérêt privé.

Les commissaires royaux étaient le lord chancelier, le duc de Saint-Albans et lord de Tabley.

**Chambres des communes.** — Peu de temps après quatre heures, l'huissier de la verge noire paraît devant le bureau et invite le speaker à se rendre à la Chambre des lords pour y entendre donner, par commission, la sanction royale à plusieurs bills.

**PROLOGUE.**

## L'ENFANT TROUVÉ,

Par ÉTIENNE ÉNAULT.

**PROLOGUE.**

### Le lac de Grand-Lieu.

(Suite.)

Ce jour-là, une fatigue extraordinaire l'accablait. Elle l'attribuait à l'influence énervante du temps, qui était très-chaud. Après avoir contemplant un instant le vol élégant de deux mouettes et joué avec les fauvettes, les mésanges et les pinsons, dont elle aimait la joyeuse familiarité, elle entra dans un kiosque, sorte de minaret chinois, tout brodé de lianes grimpanes, dont l'intérieur était meublé comme un salon oriental. Elle s'assit d'abord sur une natte de jonc. Elle était sans force. Ses paupières palpitaient comme deux ailes alourdies qui ne peuvent rester étendues. Elle voulut résister à cette faiblesse soudaine, mais elle tenta vainement de se relever. Peu à peu sa tête se renversa sur des coussins, et elle s'endormit, le sourire aux lèvres, en murmurant le nom du comte Hector de Flavigny.

Quelques minutes après, Gérard Keller pénétrait dans le kiosque. Il était pâle et frémissant. En apercevant la jeune fille immobile et gracieuse comme un ange du sommeil, il ne put s'empêcher de se découvrir avec une émotion pleine de respect.

— O ma haine! murmura-t-il, fléchirais-tu devant mon amour?... Et toi, ma vengeance, te laisseras-tu dompter, parce que cette patricienne est radieuse comme la lumière du soleil?

Après une pause, il poursuivit avec une sourde véhémence :

— Ainsi la voilà... inerte et désarmée... sous mon regard... sous ma main!... Quelques gouttes d'opium ont suffi pour réduire son arrogance! Quelle misère que l'orgueil de race, puisqu'il faut si peu pour l'anéantir!... Ah! Valérie de Morsanges, la belle méprisante! je te vois donc enfin plus inoffensive, plus débile que les fleurs délicates qui parfument ton sommeil!... Que n'as-tu conscience de l'inévitable danger qui plane sur toi!... cela doublerait l'élan de ma colère et l'énergie de mon implacable volonté.

Absorbé par la violence de ses sensations, Keller ne remarquait pas que des yeux effarés le regardaient avec épouvante à travers les réseaux de capucines et de convolvulus qui formaient un rideau de verdure à l'une des fenêtres du kiosque. Roch Duhoux, — le jardinier de

Morsanges, — occupé dans l'île depuis le matin, avait vu Gérard débarquer. La curiosité l'avait poussé à savoir le motif qui amenait le secrétaire, qu'on rencontrait rarement de ce côté. Il l'avait surpris à l'instant où il s'arrêtait, la menace à la bouche, l'incendie aux yeux, en face de la jeune fille qui dormait. Roch Duhoux était lâche. Il avait surtout peur de Gérard, qu'il considérait comme un mécréant, comme un sorcier. Il s'esquiva sans bruit et courut prévenir M. de Morsanges de ce qui se passait.

M. de Morsanges ne comprit rien d'abord à ce que Duhoux lui disait. Mais celui-ci lui répéta si exactement ce qu'il avait entendu, que le chevalier eut une soudaine et terrible révélation. Il poussa un rugissement de lion, saisit des armes, et s'élança dans un canot qui toucha l'île en quelques coups d'aviron.

Comme il allait entrer dans le kiosque, il se heurta contre Gérard qui en sortait. Le misérable était tout halebant, tout bouleversé :

— Ah! l'infâme! s'écria le chevalier en se ruant sur lui.

Un coup de feu se fit entendre. Une balle mal dirigée siffla dans l'air. Le vieux gentilhomme ajustait un second pistolet chargé; par un geste rapide Keller s'en empara.

— Oui! je suis un infâme, et je me fais horreur! s'é-

cria-t-il. Mais ta main tremblerait encore, vieillard! la mienne saura tenir plus ferme l'arme du châtimeur.

Il se jeta dans une barque qu'il poussa brusquement au large.

Un second coup de feu retentit.

Gérard Keller tomba dans le lac, où se forma aussitôt une grande tache de sang. Son corps s'engagea sous des herbes longues, et ne reparut pas.

Le cœur brisé, M. de Morsanges se pencha sur son enfant qui dormait toujours, mais qui, par une contraction effrayante, avait les yeux ouverts, fixes et pleins de larmes.

**III.**

Moins d'une année après ces événements, — une nuit, — M. de Morsanges s'enferma dans son laboratoire avec une femme depuis longtemps à son service. C'était une mulâtresse qu'il avait achetée à la Guadeloupe au temps où il était armateur. Comme elle faisait preuve d'une certaine vivacité d'intelligence, il l'avait prise en affection et l'avait amenée en France. L'esclave était devenue libre en touchant cette terre de liberté. Mais elle n'avait profité de son indépendance que pour s'attacher davantage à son maître et le servir avec plus de zèle et de dévouement.

Elle se nommait Sylvia. La franchise et la loyauté se

Le speaker et un grand nombre de membres ministériels quittent la Chambre.

Le speaker, à son retour, informe la Chambre que la sanction royale est donnée au bill d'abolition des privilèges et de la dotation de l'Eglise d'Irlande. (Bruyants applaudissements.)

#### LES MANIFESTES DE LA GAUCHE.

Les manifestations se succèdent. Les députés de la gauche, n'ayant pu s'entendre sur une rédaction commune, se consolent ainsi du silence que leur impose la prorogation de la Chambre. Ils consacrent leurs loisirs à éclairer leurs électeurs, et remplacent par des articles de journaux les discours qu'ils n'ont pu prononcer. Ces lettres, écrites par les irréconciliables à leurs commettants, sont naturellement des réquisitoires contre le gouvernement; la tactique de l'opposition est de faire passer pour illusoire les concessions du Message, et de faire prendre la prorogation pour une insulte à la nation.

Voici la protestation de M. Bancel :

« Aux électeurs de la deuxième circonscription du Rhône.

» Chers concitoyens,

» La prorogation de la Chambre nous a été notifiée le 13 juillet par un décret inséré au *Journal officiel*.

» C'est ainsi, il y a dix-sept ans, que j'appris le coup d'Etat du 2 décembre 1861 et mon exil du 9 janvier 1852.

» Par là, il est clair que les procédés du gouvernement impérial n'ont pas changé; ils sont conformes à son origine, elle le condamne à les pratiquer sans cesse.

» Je ne m'en plains ni ne m'en étonne, sachant que le pouvoir personnel n'est pas libre de se réformer sans s'abolir.

» Mais la France a le droit imprescriptible de réclamer le gouvernement du pays par le pays. Elle l'a fait aux élections du 24 mai et du 7 juin. Trois millions six cent mille suffrages ont signifié à l'Empire la volonté de la France.

» L'opposition radicale s'était chargée d'être l'organe de cette revendication de la liberté. Le gouvernement impérial lui a fermé la bouche, et s'efforce de calmer l'inquiétude générale par l'octroi de concessions illusoire et par la convocation du Sénat conservateur.

» Ces mesures ne sauveront rien, pas même les apparences. Le pouvoir personnel vient au contraire de s'affirmer avec plus d'éclat et de persistance au moment où les électeurs demandaient la restitution de leurs anciens droits.

» La prorogation inopinée de la Chambre me préoccupe à un autre point de vue. Après avoir humilié, en ma personne et en la personne de mes collègues, la dignité du Corps-Législatif, elle alarme mon patriotisme. Les représentants du peuple sont absents; la tri-

bune est muette. Une seule volonté règne et gouverne. Où nous conduira-t-elle? Que rêvera-t-elle, cette volonté intermittente et taciturne? Est-ce la paix? Est-ce la guerre?

» Question redoutable, que ne se poserait pas une nation libre et maîtresse de ses destinées.

» Chers concitoyens, que votre prudence et votre sagesse justement inquiètes suppléent à la parole de vos élus! Que la presse indépendante et l'opinion publique, juge suprême de toutes les causes, imposent la paix à l'Europe, et que les peuples se réconcilient dans le travail et la justice!

« Salut et fraternité.

D. BANCEL.

» Paris, 24 juillet 1869. »

Le journal *Paris* contient le paragraphe suivant :

« Nous croyons savoir que la question de la dissolution a été agitée dans les conseils du gouvernement, et que le principe de cette mesure a été adopté.

» Si nous employons cette sottise formule :

» Nous croyons savoir, » c'est pour nous conformer à la loi sur les fausses nouvelles, la seule de nos lois pénales qui ne tienne compte ni de la vérité des faits ni de l'intention. Débarrassé de cette crainte, nous dirions que nous l'affirmons. »

Cette nouvelle est absolument dénuée de fondement.

#### Correspondance particulière de l'Echo saumurois.

Paris, le 26 juillet 1869.

La disette des nouvelles sur la politique intérieure continue à se faire sentir. On est réduit de plus en plus aux conjectures, et l'on ne s'en fait pas faute. Ceux-ci affirment que le sénatus-consulte réduit les projets de réforme du Message à de mesquines proportions; que M. de Chasseloup-Laubat s'est déjà très-fortement prononcé contre l'ordre du jour motivé. Ceux-là affirment, au contraire, qu'il n'en est rien, qu'on est résolu de donner au Message toute l'extension libérale possible dans le sénatus-consulte; que le président du conseil d'Etat n'est point défavorable à l'ordre du jour motivé, etc., etc. — Personne n'a réfléchi à ce point essentiel : refuser l'ordre du jour motivé ce serait implicitement refuser à la Chambre le droit concédé de faire son règlement. Elle seule, à cette heure, peut être juge de l'opportunité de cette question; elle seule peut la résoudre.

Nous tenons donc, et nous engageons à tenir comme erronés ou prématurés les bruits répandus sur le fameux sénatus-consulte qui n'est pas encore complètement ébauché.

La convocation des conseils généraux pour le 23 août suppose deux choses; la première, que la session du Sénat sera terminée à cette époque; la seconde, que la Chambre ne sera pas convoquée avant la mi-septembre, peut-être même avant le mois d'octobre. Ceux qui croient à la dissolution de la Chambre, et ils sont nombreux, prétendent que les collèges électoraux seraient convoqués pour le mois d'octobre.

#### TROUBLES A CARMAUX.

Les ouvriers mineurs de Carmaux (Tarn) étaient, on le sait, en grève depuis environ un mois. Les motifs de la grève étaient, en premier lieu et surtout, le désir, énergiquement exprimé par les ouvriers et repoussé par l'administration des mines, du renvoi ou de la démission de l'ingénieur directeur de la mine, M. Chassinat; en second lieu, des questions d'augmentation de salaire et de caisse de secours. Les ouvriers avaient déclaré qu'ils consentiraient à reprendre les travaux dès le départ de M. Chassinat, et à attendre pour le règlement des autres questions qu'une entente se fût établie entre la Compagnie et eux. L'administration des mines de Carmaux, représentée presque toute l'année, à Carmaux, par le marquis de Solages, le plus gros actionnaire, et, depuis quelques jours, par un délégué du conseil d'administration, M. Mancel, résistait énergiquement.

Il y a une douzaine de jours, M. Mancel avait adressé une proclamation aux ouvriers, leur annonçant une augmentation de salaire, mais ne donnant pas la principale satisfaction demandée. Les ouvriers, aussi obstinés à maintenir leurs prétentions que l'administration à les repousser, commencèrent à émigrer, ceux surtout que des liens de famille ne retenaient pas à Carmaux. Cependant la situation était restée calme jusqu'à mercredi; aucun désordre grave ne s'était produit.

Dans la journée de mercredi, des ouvriers qui étaient allés chercher du travail à Decazeville (Aveyron) et qui n'avaient pu en obtenir, attribuant le refus de les employer à des suggestions de l'administration des mines de Carmaux auprès de celle de Decazeville, rentrèrent exaspérés à Carmaux et firent bientôt partager leur irritation aux autres ouvriers et à une partie de la population qui était toute sympathique à la grève, d'abord parce que le plus grand nombre des ouvriers se recrute dans son sein, et ensuite parce que les résistances de l'administration de la mine étaient vues avec défaveur. L'impopularité de M. Chassinat était pour beaucoup justifiée par sa sévérité et sa dureté envers les ouvriers.

Cette irritation se traduisit dans la soirée par des actes graves d'agression vis-à-vis de la demeure de M. le marquis de Solages, que l'on accusait de soutenir M. Chassinat, et vis-à-vis

de la demeure de ce dernier. Une masse d'ouvriers, de femmes et d'enfants fit irruption dans le parc du château de La Verrerie, résidence de M. de Solages, et dans la maison de M. Chassinat, força les grilles, brisa toutes les vitres à coups de pierres. On n'eut à regretter, cependant, aucun fait de violence contre les personnes; mais l'émeute allait grondant, et les colères grossissaient lorsque le préfet du Tarn, le procureur impérial et le juge d'instruction d'Albi, prévenus de la gravité de la situation, arrivèrent dans la nuit, suivis d'un bataillon du 72<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Toulouse et détaché à Albi depuis le commencement de la grève. Plusieurs brigades de gendarmerie furent bientôt aussi réunies sur les lieux.

L'arrivée des autorités fut très-bien accueillie; mais les délégués des ouvriers, qui, jusqu'alors, s'étaient engagés à maintenir l'ordre et y avaient réussi, vinrent exposer que l'exaspération était arrivée à un tel degré qu'ils ne répondaient plus de rien si M. Chassinat ne se retirait pas immédiatement.

La matinée se passa en négociations: le préfet, M. Menche de Loigne, qui avait, depuis le commencement de la grève, usé de toute son influence pour amener l'administration des mines à faire une concession dont elle était seule à ne pas comprendre la nécessité absolue pour éviter des événements déplorables, parcourut les groupes les haranguant avec le plus grand tact et avec un grand bonheur d'expression, leur tenant le langage le plus propre à les ramener au calme.

D'autre part, il renouvela, ainsi que l'autorité judiciaire, aux délégués du conseil d'administration, dont le nombre était depuis la veille porté à trois par l'arrivée de MM. Nauroy et Gaujal, les observations que suggéraient la situation présente et l'imminence des désordres les plus graves, si l'on ne calmait pas l'effervescence générale; mais les délégués ne se montrèrent pas disposés à écouter les sages avis qui leur étaient donnés, et l'après-midi était venue que la démission de M. Chassinat, que celui-ci se montrait disposé à offrir, ne paraissait pas devoir être acceptée, force devant, de l'avis de ces messieurs, rester à l'autorité.

Cependant, en présence de l'insuccès de la démarche de leurs délégués, les ouvriers revenaient à une attitude inquiétante. Une masse de plus de deux mille personnes avait pris position derrière des monceaux de pierres dont elle se disposait à faire des projectiles. Les sommations allaient être faites, l'exaspération était à son comble, des ouvriers exposaient leur poitrine aux armes qui les menaçaient, s'écriant : « Tuez-nous, qu'est-ce que cela peut nous faire; nous n'avons pas de pain à la maison! » Des femmes tenaient le même langage et venaient offrir leurs enfants aux coups qui pourraient être dirigés sur leurs maris. Des cris sinistres étaient proférés contre M. Chassinat.

peignaient sur sa physionomie ouverte, dans son allure à la fois modeste et ferme. Jeune, elle avait dû être belle, car ses traits expressifs offraient une rare correction, et son teint olivâtre se distinguait par une harmonieuse pureté. A quarante ans elle n'avait pas trop vieilli en apparence, contrairement à la précoce décrépitude des femmes de sa race. On la citait encore pour sa bonne mine et l'élégance de sa démarche souple et nerveuse.

Le chevalier la fit asseoir près de lui.

Le vieux gentilhomme était bien changé. Quelques mois avaient suffi pour creuser son visage, courber sa taille, amortir sa voix, infliger à ses mouvements une sorte de trépidation. Le temps s'était décuplé pour lui. Le doigt de l'infortune et du désespoir avait précipité l'aiguille de la vieillesse sur le cadran de la vie. Il semblait n'avoir plus dans sa poitrine qu'un souffle près de s'éteindre dans une dernière larme et dans un dernier soupir.

Il y avait longtemps qu'il n'était entré dans son laboratoire. C'était la troisième ou la quatrième fois peut-être depuis la mort de Gérard Keller. Non qu'il eût rendu la science solidaire de l'infamie d'un de ses adeptes et qu'il l'eût associée dans la réprobation dont il accablait le souvenir d'un misérable. Il était trop juste, trop éclairé pour méconnaître que l'étude élève l'âme et

moralise le cœur, — qu'elle est la grande inspiratrice des nobles pensées et des généreux sentiments. Mais, hélas! sous le poids de ses lourds ennuis, comment eût-il conservé le goût suprême, l'intrépide curiosité du savant? Il avait perdu l'énergie du travail. Quelques tentatives faites pour la rappeler en lui avaient complètement échoué. Il n'était revenu cette fois dans son laboratoire que pour assurer plus de solitude et de sécurité au mystérieux entretien qu'il allait avoir avec Sylvia.

— Ai-je été pour toi un bon maître, Sylvia? lui demanda-t-il. As-tu quelque chose à me reprocher?

— Non-seulement je n'ai rien à vous reprocher, monsieur le chevalier, répondit la mulâtresse avec émotion, mais encore j'ai à vous aimer et à vous bénir pour tout le bien que vous m'avez fait.

— Je n'avais pas besoin d'entendre ces excellentes paroles, mon enfant, pour être convaincu que tu es une créature privilégiée et que ton cœur ressemble à ces terres fertiles où la bonne semence donne toujours de belles moissons. J'ai semé dans ta vie quelques procédés généreux: tu me les rends au centuple par la libéralité de ta reconnaissance. Merci, Sylvia. Aujourd'hui je viens t'offrir l'occasion de me rendre un signalé service: je suis sûr que tu n'hésiteras pas à la saisir.

— Parlez, maître. Je suis prête à faire votre volonté.

— J'ai eu confiance en ta discrétion, Sylvia. Je ne t'ai rien caché du malheur qui m'a frappé dans ma fille; tu as partagé mes chagrins, tu as contribué à dérober ma honte à tous les regards. Il faut maintenant, noble femme, que tu consacres ton existence à réaliser le projet que j'ai conçu, ou plutôt à exécuter l'arrêt que ma conscience a prononcé.

— Puisque cet arrêt émane de vous, il doit être équitable et modéré. Vous avez bien fait de compter sur moi pour son exécution.

— Voici ce dont il s'agit, reprit M. de Morsanges avec effort. J'ai décidé, irrévocablement décidé, que le pauvre être né cette nuit du crime et de l'opprobre serait emmené loin de la France. Il ne saura jamais qui lui a donné le jour. Il grandira dans la pensée qu'il est un fils du hasard recueilli par ta pitié.

— C'est bien, maître. Vous serez obéi.

— Tu partiras cette nuit même. Tout est prévu, tout est prêt. Une voiture attend dans la cour. Roch Duhoux te conduira à Nantes. Là, tu t'embarqueras sur le brick *le Goëland*, en partance pour la Guadeloupe. Tu établiras ta résidence en ce pays; tu y vivras dans la liberté et le bien-être, occupée exclusivement du soin d'élever ton enfant d'adoption.

— J'étais heureuse à Morsanges, dit Sylvia, dont les yeux se mouillaient. J'espérais y passer le reste de mes

jours. Puisqu'il n'en peut être ainsi, je vous remercie, maître, de me renvoyer à ma terre natale.

— C'est à regret que je t'éloigne, bonne Sylvia. Mais ton départ est indispensable. Résignons-nous.

Le vieux gentilhomme prit sur une table un portefeuille et une ceinture de voyage, qu'il tendit à la mulâtresse.

— J'ai mis dans ce portefeuille, reprit-il, un acte de libération en bonne forme. Ton indépendance est donc inattaquable sous le ciel de l'esclavage. En outre, ton existence est assurée, car je te donne cinquante mille livres en bons royaux, produisant un revenu qui, là-bas, sera presque une fortune pour toi, et... pour lui... Dans la ceinture que voici, ajouta-t-il après une pause nécessaire par l'oppression de sa voix, il y a deux cents pièces d'or destinées à l'achat d'une case pour te loger. Choisis-la entourée d'un jardin, sous l'ombrage des palmiers, au bord d'un ruisseau murmureux, afin que la vie s'y développe avec force, avec éclat. Que ton intelligence et ta sollicitude fassent du bonheur au prospect! Car je veux être rigide, Sylvia, mais non cruel!

— Je serai la mère de l'orphelin, répondit la mulâtresse avec une touchante solennité.

M. de Morsanges étreignit les mains de Sylvia. Il lui adressa encore quelques recommandations empreintes

Un nouvel et énergique appel au sentiment de la situation fut fait à M. Chassinot et aux délégués de l'administration. On représenta à ces messieurs, qui se plaignaient de ce que l'appui que leur prêtait la force armée n'était pas assez énergique, quelle était l'effroyable responsabilité que leur résistance allait appeler sur leurs têtes.

On parlementait encore quand la foule, aux cris de : Mort à Chassinot ! se précipite par une porte qu'elle enfonce dans la maison de l'ingénieur directeur. Un détachement du 72<sup>e</sup> n'a que le temps de briser une autre porte donnant aussi accès dans la maison et, en refoulant les assaillants, assure à M. Chassinot une protection qui, quelques instants plus tard, eût été inefficace. Enfin, M. Chassinot se décide à autoriser le préfet et le procureur impérial à annoncer aux ouvriers qu'il se démet de ses fonctions et qu'il ne les reprendra pas.

Aussitôt, les cris de joie succèdent comme par enchantement aux clameurs sinistres ; les pierres tombent des mains des ouvriers ; de tous côtés s'élèvent les cris de : Vive le préfet ! vive le procureur impérial ! On entoure les représentants de l'autorité pour leur serrer la main ; on les remercie de leur modération et de l'usage qu'il ont fait de leur influence pour empêcher de grands malheurs.

Le préfet annonce, de plus, que la question des salaires et celle de la caisse de secours vont être examinées.

A neuf heures du soir, tout était rentré dans l'ordre ; le préfet et les autorités judiciaires pouvaient retourner à Albi.

On lit dans l'*Echo de la Province* du 24 juillet :

« Mercredi, les grévistes avaient présenté leur ultimatum en s'ajournant au lendemain à midi. Ils n'ont point eu la patience d'attendre même jusque-là, car, une heure après, un grand nombre se rendaient à la *Grillatié*, afin de s'assurer si leurs ordres s'exécutaient : ils sont descendus dans la mine en menaçant d'étrangler ceux qui tenteraient de les enfreindre.

« Quinze wagonnets de houille, destinés à l'alimentation de la machine d'épuisement, ont été rejetés par eux dans le puits avec une rage qui tenait du délire.

« Après avoir accompli cet exploit de coupable sauvagerie, ils se sont portés en masse à la direction, dont ils ont brisé les croisées et enfoncé les portes en poussant des cris empruntés aux plus mauvais jours.

« La gendarmerie d'Albi et une partie de la garnison ont dû être dirigées sur Carmaux, afin de protéger la sécurité des habitants.

« Jeudi soir, les scènes de désordre ont été encore plus graves.

« Le conseil d'administration s'est réuni à la direction ; les autorités et les délégués des ou-

vriers étaient présents ; un accord ne pouvant aboutir, trois ouvriers sont allés sommer le directeur d'avoir à donner sa démission immédiatement. Celui-ci a dû les suivre de force au conseil, qui a persisté à la refuser.

« Au moment où le directeur rentrait dans son domicile privé, accompagné de M. Mancel, administrateur général, les femmes ont failli leur faire un mauvais parti. Ces hommes honorables ont eu toute la peine du monde à se tirer des griffes de ces mégères.

« La troupe était à la *Grillatié*, les gendarmes dans une auberge, l'impunité était donc à peu près certaine.

« Le directeur, ne consultant que les intérêts de la Compagnie, a déclaré alors qu'il se retirait. Le Procureur impérial a pris acte de cette déclaration, que le préfet s'est empressé de proclamer.

« Le directeur a dû quitter Carmaux sur-le-champ. Cette concession a été la cause d'un calme apparent. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On assure que des instructions viennent d'être adressées aux chefs des bataillons de la garde mobile de la Seine.

Par ces instructions, on invite les officiers à montrer plus de sévérité dans la direction des études et à dresser régulièrement un état des hommes manquant aux exercices.

Les pénalités peuvent atteindre les absents quand il auront fait défaut trois fois. La police correctionnelle peut prononcer contre eux des condamnations de 6 à 10 jours de prison et de 16 à 30 fr. d'amende, et aux frais du procès.

— Les artistes jouant *Patrie*, à Bruxelles, reviennent ces jours-ci à Paris. La pièce de M. Victorien Sardou n'a pas fait les recettes espérées. La dernière représentation n'a produit qu'un chiffre de 600 fr.

— M. Georges Barral résume de la façon suivante, dans le dernier numéro du *Journal de l'Agriculture*, l'état actuel des récoltes :

« Les pessimistes ont encore une fois eu tort. Les orages et tous les phénomènes dévastateurs n'ont produit que des dégâts partiels. La fenaison est aujourd'hui terminée ; les fourrages sont en général abondants et de bonne qualité, malgré les obstacles que la pluie a mis à leur rentrée dans quelques endroits ; les blés se coupent dans le Midi ; l'on est assez généralement satisfait de la quantité aussi bien que de la qualité. Les céréales accomplissent dans le Nord la dernière phase de leur végétation au milieu des meilleures conditions et promettent une belle moisson ; cependant le froid, qui a accompagné les

pluies de la fin de juin, leur a nuï ; quelques épis n'ont pas pu se développer et sont restés courts. La vigne continue à donner les meilleures espérances, quoique dans quelques régions on se plaigne de la coulure ; peu ou pas d'oïdium. Enfin, si les chaleurs de ces derniers jours se soutiennent encore quelque temps, elles auront réparé la plus grande partie des mauvais effets de l'humidité excessive des mois précédents. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

La lutte pour le Conseil général paraît être très-animée dans le canton de Vihiers ; elle présente même des incidents fort regrettables par suite d'une manœuvre que nous ne voulons pas qualifier. Voici ce que M. Lambert-Lesage a dû faire afficher dans toutes les communes de cette circonscription électorale :

« AUX ÉLECTEURS DU CANTON DE VIHIERS.

« Dans le but de nuire à mon élection au Conseil général, on répand le bruit que j'ai l'intention de faire transporter à Nueil le chef-lieu de canton qui a toujours été et doit rester à Vihiers. C'est là une manœuvre qui serait odieuse si elle n'était ridicule ; je la repousse avec énergie : elle retombera d'elle-même sur ses auteurs.

» LAMBERT-LESAGE,  
» Conseiller d'arrondissement.

» Vaillé-Rochereau, commune de Nueil, le 26 juillet 1869. »

Si certain adversaire de M. Lambert se sert vis-à-vis de lui d'armes aussi peu courtoises, chacun sait qu'il est loin d'user de si piètres moyens. Notre honorable compatriote soutient la lutte et se présente devant les électeurs avec sa loyauté bien connue, avec le seul appui de son nom et, comme il le dit dans sa circulaire, avec le souvenir laissé par sa famille. En cette circonstance, son caractère chevaleresque va jusqu'à la témérité. Qu'il nous pardonne de divulguer un fait tout à sa louange :

Un garde qui avait distribué ses bulletins en reçut d'un autre candidat, et demanda à M. Lambert ce qu'il devait faire ? « Les distribuer, répliqua ce dernier, avec toute l'activité et la fidélité possible ; j'accorderai bien cette nouvelle marque de confiance à la commune. »

Voici qui n'est guère suivant les usages électoraux ; on ne procède pas habituellement ainsi à notre époque. Mais le public n'est jamais indifférent à ces actes d'impartialité et reporte ses suffrages sur celui qui sait si bien s'en rendre digne.

Malgré ces calomnies et les préoccupations, M. Lambert ne perd pas de vue les intérêts du canton de Vihiers. Sur sa proposition, le Conseil d'arrondissement de Saumur, dans sa séance de lundi dernier, 26 juillet, a émis le

vœu qu'il soit créé un bureau de distribution à Coron, un des centres les plus importants de la circonscription par sa population et ses nombreuses fabriques. Si Coron jouit, comme il faut l'espérer, des avantages de cette institution, ce sera à M. Lambert qu'il le devra, et nous pensons que le pays ne l'oubliera pas aux élections de dimanche prochain.

Il est bon que le commerce de notre pays se tienne en garde contre certaines demandes qui leur arrivent d'Angleterre. Des industriels d'outre-Manche envoient des commissions sur papier avec entête très-engageant ; mais rien n'est si peu sûr. Une maison de commerce de Saumur a pris des renseignements à Londres, et la réponse a été des plus défavorables. Une bande d'escrocs exploiterait en ce moment notre région ; ils se font expédier des marchandises en assez grandes quantités.

Avis aux intéressés.

Nous lisons dans la *Sarthe* :

« On assure que la compagnie des Charentes vient de demander au gouvernement la concession de plusieurs prolongements qui ont un intérêt capital pour toute la région ouest de l'Empire et pour les villes de Bordeaux et du Mans en particulier.

« Il ne s'agit, en effet, de rien moins que d'établir une ligne directe appartenant à la nouvelle compagnie qui, partant de Noyen, à quelque distance de notre ville, passerait à la Flèche, Beaugé, Saumur, Loudun, Airvault, Niort, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Pons, Jonzac, Libourne, et qui de ce dernier point, où s'arrêtent les concessions actuelles de la compagnie, irait en droite ligne se souder à la Compagnie du Midi à Bordeaux. »

M. Albert Bourbeau, docteur en droit, substitut du procureur impérial à Loudun, fils du nouveau grand-maître de l'Université, est nommé chef du cabinet du ministre de l'instruction publique. M. de Resbuq, sous-chef du cabinet, est nommé chef du cabinet d'adjoint.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

A l'occasion des fêtes du 15 août à Paris, il sera délivré à la gare de Saumur, du 29 juillet au 6 août au soir, des billets aller et retour à prix réduit de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, en destination de Paris.

Les prix de ces billets sont fixés à 18 francs les 2<sup>e</sup>, et 12 francs les 3<sup>e</sup>.

Les voyageurs partiront de Saumur le mardi 10 août, et leur retour aura lieu, au départ de Paris, le jeudi 19 août ; ils auront droit chacun à la franchise de 10 kil. de bagages seulement.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

d'une exquise bonté d'âme. Puis il se leva en la priant de hâter ses préparatifs.

— Avant une heure je vous ferai mes adieux, répondit-elle en s'efforçant de contenir les battements de son cœur... Mais j'y songe ! quand je serai là-bas, à la Guadeloupe, devrai-je vous écrire et vous donner des nouvelles de... mon enfant ?

Le chevalier hésita.

— Non ! dit-il enfin avec une sombre résolution. Il ne faut pas m'écrire, Sylvia. Il ne faut pas surtout me parler du malheureux dont je veux ignorer l'existence. Mon devoir est accompli, ma dette est payée. Désormais plus une pensée, plus un souvenir, mais l'indifférence et l'oubli !...

— Maître, répondit la mulâtresse, je garderai le silence, je vous le jure. Un jour, je l'espère, vous pourrez croire que le passé n'était qu'un rêve, un mauvais rêve évanoui.

— Je l'espère aussi... Mais ma fille, ma pauvre Valérie, prendra-t-elle jamais le sentiment de la morne réalité?... Si elle allait mourir !...

— Il n'y a que le remords qui tue ! Ayez confiance, monsieur le chevalier. Le criminel a péri, l'innocente vivra !

La gravité sentencieuse de ces paroles impressionna favorablement M. de Morsanges. Il ouvrit les bras et

serra la mulâtresse contre sa poitrine. Le maître et l'esclave confondirent leurs larmes dans une mutuelle effusion, car il existe entre les hommes une égalité, celle de l'infortune, et un niveau, celui de la douleur.

Tous deux sortirent du laboratoire. Presque aussitôt Roch Duhoux s'en échappa. Il s'y était caché, après avoir surpris l'ordre donné par le chevalier à Sylvia de se rendre dans cette pièce écartée. Il avait entendu leur entretien. Sa physionomie décelait une étrange préoccupation.

Roch Duhoux était un gars d'une vingtaine d'années environ, grand, difforme, avec des traits pointus, de longs bras, des jambes arquées. Son torse était énorme. Il écrasait en quelque sorte le reste de son corps, qui était grêle et mal venu. Il avait les cheveux jaunes, le teint blafard. Sans être repoussante, sa laideur était désagréable à voir, quoiqu'il eût coutume de rire pour montrer ses dents blanches et aiguës, des dents de loup ; ce tic d'hilarité lui eût donné l'air d'un idiot si ses deux yeux, percés à la vrille et brillants comme des escarboucles, n'eussent protesté contre une telle appréciation. De méchants instincts dormaient dans l'âme de cet être bizarre, presque monstrueux. Ils devaient s'éveiller en sursaut dès que l'heure serait venue pour eux de reprendre leur violent essor.

C'était par hasard que Roch Duhoux était entré au

service du chevalier. L'ancien j'ardinier du château étant mort subitement, le jeune gars, simple journalier, s'était trouvé seul capable de le remplacer. Il avait obtenu provisoirement l'emploi disponible, et peu à peu, comme il arrive si souvent, le provisoire était devenu définitif. M. de Morsanges toutefois n'avait jamais agréé d'une manière formelle le nouveau serviteur, qui lui déplaisait. Sans avoir précisément entrevu ce qu'il y avait de perversité en germe sous la rude écorce du jeune jardinier, il avait toujours éprouvé à son aspect une singulière répulsion. Il souffrait de savoir son terrible secret à la disposition d'un homme dont il suspectait la loyauté et la discrétion. Aussi avait-il résolu de l'éloigner de Morsanges. Il n'attendait que le départ de Sylvia pour déterminer, par l'offre d'une somme d'argent, Roch Duhoux à quitter le pays.

Il était deux heures du matin quand la mulâtresse monta en voiture. Un berceau se dessinait vaguement dans l'ombre de la berline, où rien ne manquait pour les soins à donner au petit paria durant le chemin. Tous les domestiques ayant été congédiés depuis quelques mois, aucune curiosité n'était à craindre. Seul le vieux gentilhomme était là, immobile, muet, navré.

Roch Duhoux fouetta les chevaux, la voiture s'ébranla. M. de Morsanges, tout agité, s'élança à la portière.

— Adieu, Sylvia ! murmura-t-il. Aime-le de toutes les forces de ton cœur !

— Adieu, maître ! répondit l'excellente femme. Je l'aime déjà comme s'il était mon fils !

La nuit était tiède et brillante. Les mille constellations de l'infini rayonnaient comme des gerbes de diamants. La lune se levait, elle commençait à décrire une ellipse rapide sur l'horizon. Des senteurs d'une suavité enivrante s'échappaient de la terre toute verte et toute fleurie. C'était une de ces nuits heureuses, si bien faites pour les nobles rêveries, pour les touchantes inspirations. Et cependant, insensible aux séductions de la nature rajeunie par le printemps, Roch Duhoux était sombre et taciturne. Il ne stimulait que rarement de la voix ses chevaux, qui s'avançaient péniblement dans des sentiers étroits, encaissés, tortueux, dont les ornières profondes n'avaient pas encore été séchées par la chaleur renaissante du soleil de mai. De temps en temps il se retournait, se penchait, et lançait dans la berline, à travers les vitres latérales, un coup-d'œil furtif et anxieux. Il arriva ainsi à proximité de la route de Sainte-Hermine à Nantes, la seule grande route qui existât alors dans le comté Nantais et la province du Poitou.

(La suite au prochain numéro.)

## Dernières Nouvelles.

Paris, 28 juillet 1869.

Une grosse nouvelle a circulé hier; quelques journaux l'ont publiée en l'atténuant. Voici ce que nous connaissons et donnons sous toutes réserves. On disait que des divergences de vues avaient surgi entre les ministres à l'occasion des observations faites par M. Rouher au conseil où il avait été invité comme M. Schneider. Voici, d'après les renseignements qui

nous sont parvenus, comment la chose se serait passée: — Il s'agissait du Sénatus-Consulte qui occupe à cette heure toutes les pensées du Gouvernement. M. Rouher n'était point, paraît-il, très-partisan de la rédaction proposée, si bien qu'il se serait écrié qu'avec de telles façons d'agir on menait l'Empire aux abîmes. Grande sensation! Mais M. Chasseloup-Laubat se mit à défendre son œuvre; M. de Forcade l'appuya; si bien qu'au bout de la discussion, pour donner du poids à leurs dires, ces deux ministres offrirent leur dé-

mission si le sentiment du président du Sénat prévalait. — Ils se retirèrent avec tous les honneurs de la guerre; du moins, on l'assure.

Nous en sommes toujours réduits aux conjectures relativement à l'insurrection carliste en Espagne. Deux dépêches reçues aujourd'hui de Madrid et de Barcelone sont absolument contradictoires.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS.  
La semaine passée avait laissé la Rente à 72. Aujourd'hui

d'hui le cours fléchit un peu et la clôture se fait à 71 fr. 92 1/2. — Les autres valeurs sont généralement à la hausse. — On signale l'existence de quatre ou cinq groupes de syndicats qui ont chacun leur valeur de prédilection. — On remarque cependant que cette façon d'agir n'atteint pas ou très-peu les valeurs industrielles. Les Obligations actions du Simplon, entr'autres, se soutiennent en attendant la cote; et nous croyons savoir que d'un autre côté la Compagnie s'occupe des préparatifs de l'exposition qu'elle a annoncée. — J.-F. Fort.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

#### UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, entre les Bains et la Caisse d'épargne, avec sortie sur la rue du Marché-Noir, joignant MM. Rivaud et Normandine.

Cette maison, divisée en deux habitations distinctes, contient plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage; beaux greniers au-dessus, deux caves, cour, pompe, etc.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Samedi 31 juillet, à midi et demi, il sera procédé, sur la place de la Bilange à Saumur, à la vente aux enchères d'un beau cheval, 7 ans, taille 1<sup>m</sup> 54.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le lundi 2 août 1869, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans le magasin du sieur EDOUARD ROSSIGNOL, marchand mercier à Saumur, rue St-Jean, à la vente aux enchères des marchandises et du mobilier dépendant de sa faillite, à la requête de M. Guérin, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu:

Grande quantité de rubans et passenterie de toutes sortes, tulles, gants, crinolines, corsets, chapeaux, bonnets, cravates, résilles, pantoufles, fleurs artificielles, bouquets et couronnes, mercerie, bonneterie, etc.; une machine à coudre, métier à tapisser, comptoirs, rayons, caisiers.

Mobilier: Lits, commodes, armoires, glaces, tables, chaises, banquette, draps, chemises, effets, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### A VENDRE

Un excellent chien courant, race bigle, âgé de trois ans. S'adresser au bureau du journal.

### A CÉDER

Pour cause de santé,

UN FONDS DE MEUBLES  
Bien situé.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve PONDARD, rue Royale. (295)

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE PORTION DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos.

S'adresser à M. GIRARD père.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE PORTION DE MAISON, située à Saumur, rue Beaurepaire, n° 20, comprenant quatre chambres à coucher, salle à manger salon, cuisine, cave et servitudes.

S'adresser rue Beaurepaire, n° 20.

### ART DENTAIRE.

Le docteur **Belmont**, dentiste à Paris, grande rue des Batignolles, n° 11, se rendra prochainement à Saumur.

Ancien interne des hôpitaux, ex-prosecteur d'anatomie, dentiste de la maison municipale de santé de Paris, de l'École impériale des mines, du collège municipal de Chaptal, et des principales communautés et établissements d'éducation de la capitale, le docteur Belmont peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que depuis dix ans qu'il pratique la prothèse dentaire, il ne connaît pas un seul de ses clients qui soit en possession d'une pièce ou appareil dentaire artificiel dont il ne se serve parfaitement pour la mastication.

L'époque précise, ainsi que la durée de son séjour ne pouvant être fixés d'avance, M. Belmont engage les personnes qui désireraient le consulter pour ce qui concerne son art, et notamment pour la pose des dents artificielles, à lui écrire d'avance à son Cabinet, ou à l'Hôtel de Londres, où il descendra désormais. (165)

Un homme de 40 ans, muni de bons certificats, demande un emploi dans une maison de commerce ou une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

PAR AN 25 FRANCS  
6 mois, 13 fr. 3 mois, 7 fr.

**JOURNAL DE L'AGRICULTURE**  
DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE  
DE L'HORTICULTURE  
FONDÉ ET DIRIGÉ PAR J.-A. BARBAU

CONSEIL DE DIRECTION SCIENTIFIQUE, POLITIQUE ET AGRICOLE:  
MM. J.-A. BARBAU, BELLA, CASANOVA, GARAUD, de GASPARIN, de KEROUYAN, Léonore de LAYBERGÈRE.

Le JOURNAL de L'AGRICULTURE, le plus complet et relativement le moins cher des journaux agricoles, paraît le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 460 pages avec de nombreuses figures noires et planches colorées.

LE MÊME JOURNAL, pris avec le Bulletin hebdomadaire: 1 an, 30 fr. 6 mois, 16 fr. 3 mois, 8 fr. — Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, gérant, rue de Valenciennes, 9, Paris.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Le Journal financier  
**L'UNION DES ACTIONNAIRES**  
(Troisième Année)

LE SEUL paraissant LES MARDIS et les VENDREDIS DEUX FOIS par semaine

Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des Tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS:  
Un an, 40 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France).  
Un numéro: 20 centimes

BUREAUX: 18, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

**LA SANTÉ PUBLIQUE**  
Hygiène et Médecine populaires,  
Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes.

CONDITIONS D'ABONNEMENT:  
Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an.  
Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

**CHRONIQUES SAUMUROISES**  
PAR M. PAUL RATOUIS,  
Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES:  
Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup>; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,  
Prix: 1 fr. 25 c.,  
A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

# HISTOIRES DU VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,  
Gentilhomme angevin,  
Revus et publiés par son petit-neveu,  
Le Chevalier DE GLOUVET.  
Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX: 4 francs.

En vente à Saumur:  
Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.  
REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE  
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

PRIX DE L'ABONNEMENT.  
Un an. . . . . 5 fr. | Six mois. . . . . 2 fr. 75 c.  
On reçoit les timbres-poste en paiement.  
On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 27 JUILLET.			BOURSE DU 28 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	71 90	"	"	72 25	"	35 "
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	103 25	"	15 "	103 25	"	"
Obligations du Trésor. . . . .	490 "	"	"	487 50	"	2 50 "
Banque de France. . . . .	2930 "	"	"	2900 "	"	30 "
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1670 "	2 50	"	1700 "	30	"
Crédit Foncier colonial. . . . .	"	"	"	"	"	"
Crédit Agricole. . . . .	625 "	"	1 25	626 25	1 25	"
Crédit industriel. . . . .	652 50	2 50	"	650 "	"	2 50 "
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	207 50	"	2 50	202 50	"	5 "
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	720 "	2 50	"	716 25	"	3 75 "
Orléans (estampillé). . . . .	957 50	"	2 50	955 "	"	2 50 "
Orléans, nouveau. . . . .	"	"	"	"	"	"
Nord (actions anciennes). . . . .	1090 "	2 50	"	1090 "	"	"
Est. . . . .	600 "	2 50	"	596 25	"	3 75 "
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	980 "	"	3 75	980 "	"	"
Lyon nouveau. . . . .	"	"	"	"	"	"
Midi. . . . .	616 25	"	"	617 50	1 25	"
Ouest. . . . .	600 "	"	"	598 75	"	1 25 "
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1620 "	1 25	"	1625 "	5 "	"
Canal de Suez. . . . .	585 "	2 50	"	581 25	"	3 75 "
Transatlantiques. . . . .	277 50	"	2 50	277 50	"	"
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	55 35	"	05	55 55	"	20 "
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	851 25	3 75	"	857 50	6 25	"
Victor-Emmanuel. . . . .	550 "	"	7 50	560 "	10	"
Romains. . . . .	52 "	"	"	52 50	"	50 "
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	292 50	"	2 50	295 "	2 50	"
Saragosse. . . . .	67 50	"	1 25	"	"	"
Séville-Xérés-Séville. . . . .	"	"	"	"	"	"
Nord-Espagne. . . . .	"	"	"	"	"	"
Compagnie immobilière. . . . .	87 50	2 50	"	87 50	"	"

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	342 "	"	"	341 50	"	"
Orléans. . . . .	334 "	"	"	332 "	"	"
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	330 "	"	"	331 25	"	"
Ouest. . . . .	331 "	"	"	330 50	"	"
Midi. . . . .	328 50	"	"	328 "	"	"
Est. . . . .	334 50	"	"	334 "	"	"

Saumur, P. GODET, imprimeur.